

Antenne intérieure de télévision.

M. FRANÇOIS SUSINI résidant en France (Rhône).

(Brevet principal pris le 7 janvier 1955.)

Demandée le 8 avril 1955, à 14^h 55^m, à Lyon.
Délivrée le 7 octobre 1957. — Publiée le 19 mars 1958.

Il a été décrit, dans le brevet principal, une antenne intérieure de télévision comportant deux boucles ouvertes disposées à l'intérieur l'une de l'autre, de façon à ce que leurs plans puissent coïncider ou être orientés l'un par rapport à l'autre, par rotation coaxiale, de préférence sur un support commun. Ces boucles ont toutes deux une même longueur périmétrique, quel que soit le contour apparent de la surface délimitée par le profil donné à la tige métallique constituant chacune d'elles.

Dans le cas de la forme d'exécution décrite au brevet principal, les deux boucles constituant cette antenne sont, au point de vue électrique, montées en parallèle au moyen de conducteurs reliant leurs extrémités. A l'usage, il s'est avéré que la partie mécanique de cette liaison électrique établie entre les extrémités de chaque boucle ne résistait pas à de nombreuses manipulations et finissait par se rompre.

Or, il a été d'autre part constaté que toutes les connexions des deux boucles de l'antenne n'étaient pas indispensables.

La présente addition a pour objet une forme d'exécution de cette antenne intérieure de télévision, selon laquelle une seule des extrémités de chaque boucle est connectée, à savoir à la masse pour l'une et à la borne antenne de l'appareil ou au préamplificateur pour l'autre.

Suivant une forme préférée d'exécution de cette antenne intérieure de télévision, les deux conducteurs connectés chacun à l'extrémité d'une boucle traversent un canon fixe solidaire du support des deux boucles et coaxial à l'axe de rotation de ces boucles.

Il est évident que pour augmenter la sensibilité de l'antenne, il est possible de la composer non pas seulement de deux boucles, mais de deux groupes de boucles, les boucles de chaque groupe étant électriquement montées en parallèle et étant mécaniquement solidaires les unes des autres.

Le dessin schématique annexé représente, à titre d'exemple non limitatif, une forme d'exécution de cette antenne de télévision, dans le cas où elle comporte deux seules boucles :

Fig. 1 en est une vue en perspective;

Fig. 2 montre son schéma de montage électrique.

Dans ce dessin, 31 et 32 désignent les deux boucles qui, constituant l'antenne, sont montées rotatives sur un support 33 autour de deux axes coaxiaux.

Les deux extrémités 31a, 32a des deux boucles 31 et 32 constituent les extrémités libres de l'antenne. Leurs extrémités 31b, 32b sont connectées, la première, à un conducteur 34 branché soit sur la borne antenne de l'appareil de télévision, soit sur le préamplificateur, et la deuxième à un conducteur 35 branché sur la masse. Sur le conducteur 34 auquel est connectée l'antenne 31 est montée en série une self 36. Sur le conducteur 35 peut également être montée une self 37 en un point réglable de laquelle est connectée la partie 35 du conducteur, branchée sur la masse.

Il est à remarquer que, pour éviter tout travail des conducteurs 34 et 35 à la torsion, dans leurs zones proches des extrémités 31b, 32b des boucles 31 et 32, ces deux conducteurs remontent au travers d'un canon central 38, au-dessus duquel est fixée une plaquette 39 servant de support à la self 37, tandis que la self 36 est placée directement sur une barrette isolante 40 sur laquelle sont fixées les deux extrémités de la boucle 31.

Comme il va de soi, l'invention ne se limite pas à la seule forme d'exécution de cette antenne intérieure de télévision, qui a été ci-dessus indiquée à titre d'exemple; elle en embrasse, au contraire, toutes les variantes de réalisation.

RÉSUMÉ

1° Antenne intérieure de télévision, telle que décrite au brevet principal, caractérisée en ce

qu'une seule des extrémités de chaque boucle est connectée, à savoir à la masse pour l'une et à la borne antenne de l'appareil ou au préamplificateur pour l'autre.

2^o Antenne intérieure de télévision, telle que spécifiée en 1^o, caractérisée en ce que les deux conducteurs connectés chacun à l'extrémité d'une boucle traversent un canon fixe solidaire du support des deux boucles et coaxial à l'axe de rotation de ces boucles.

3^o Antenne de télévision, telle que spécifiée en 1^o ou en 2^o, caractérisée en ce qu'elle est composée de deux groupes de boucles, les boucles de chaque groupe étant électriquement montées en parallèle et étant mécaniquement solidaires les unes des autres.

FRANÇOIS SUSINI.

Par procuration :

GERMAIN & MAUREAU.

Fig. 1

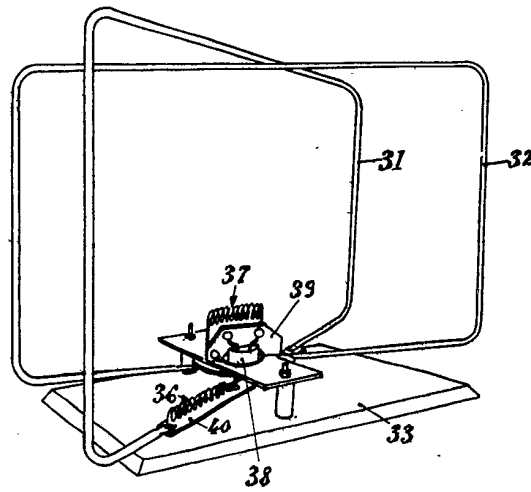


Fig. 2

